

# Évaluation du volet mobilité du PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg

Une métropole des proximités

Janvier 2024



# Démarche d'évaluation du PLU et de son volet mobilité

- \* Les **articles L.153-27 à L.153-30 du code de l'urbanisme** définissent les modalités d'évaluation du PLU.
- \* Ils prévoient notamment que l'établissement public de coopération intercommunale compétent procède à **une analyse des résultats de l'application du plan**, au plus tard six ans après la dernière approbation ou révision complète du PLU.
- \* Le PLU de l'Eurométropole de Strasbourg est un PLU dit « 3 en 1 » **qui tient lieu de programme local de l'habitat (PLH) et de plan de mobilité (PM)**.
- \* Les dispositions générales relatives au **plan de mobilité** sont définies aux **articles L.1214-1 à L.1214-8 du code des transports**.



# Démarche d'évaluation du PLU et de son volet mobilité

- \* Elle comprend un **bilan des actions mises en œuvre et la mesure de leur degré de réalisation.**
- \* Elle vise également à **aller plus loin** en :
  - \* Mesurant les impacts au-delà de la thématique évaluée
  - \* Prenant en compte des éléments endogènes et exogènes
  - \* Interrogeant la part de chaque acteur
- \* Elle a pour objectifs la **recherche d'améliorations pour une meilleure mise en œuvre des orientations du PLU** et de préfigurer d'éventuelles **procédures d'évolutions du PLU** ainsi que d'en **éclairer les objectifs.**



# Une métropole des proximités – Objectifs

## La métropole des proximités : une orientation du PADD

- \* *Disposer d'une offre de services et d'équipements de proximité, facilement accessibles pour une majorité d'habitants (...). Le renforcement du développement dans l'enveloppe urbaine permet de proposer une offre de services de proximité, plus adaptée et au plus proche des habitants.*
- \* *Les services, les équipements de rang métropolitain ou de proximité, dont l'offre culturelle et de loisirs, devront être accessibles (physiquement et socialement) à l'ensemble de la population et équitablement répartis sur le territoire métropolitain.*

## Objectifs

- \* Diminuer les émissions de gaz à effet de serre liés à la mobilité, en favorisant l'accès aux services du quotidien en modes actifs, en lien avec les objectifs de la stratégie nationale bas-carbone et du SRADDET.
- \* Anticiper le risque de contraction énergétique qui impactera la mobilité, en particulier des plus précaires.
- \* Garantir une « métropole du quart d'heure » qui réponde aux aspirations d'une grande partie de la population et qui soit résiliente face aux effets du dérèglement climatique.

# Une métropole des proximités – Méthodologie

- \* Évaluer la capacité des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg à vivre dans la proximité;
- \* Définir les services essentiels du quotidien\* :
  - **Éducation** : écoles maternelles ou primaires
  - **Alimentaire** : boulangerie et commerce de détail ou super-hypermarché
  - **Soin** : médecin généraliste et pharmacie
  - **Service de vie sociale** : bar ou restaurant et tabac ou presse
  - **Espace vert** : entrée d'un parc ou jardin de plus de 0,5 ha
- \* Cartographier ces services et leur bassin de chalandise à une distance viaire de 300, 500 et 1 000 m à pied, ce qui correspond à 15 min à pied.
- \* Estimer la part de population ayant accès à chacun de ces services. Celle ayant accès à tous ces services est définie comme vivant dans la proximité.
- \* Croiser cette donnée avec la localisation des principales zones d'urbanisation récentes (en densification ou en extension) et mesurer en quoi cette articulation participe ou non à une métropole des proximités.

\* Ces services dits de proximité ont notamment été définis par David MANGIN dans son ouvrage La Ville Franchisée. Ce sont ces réflexions qui ont conduit à différents contextes de vie dans la proximité, comme la « ville du quart d'heure ».

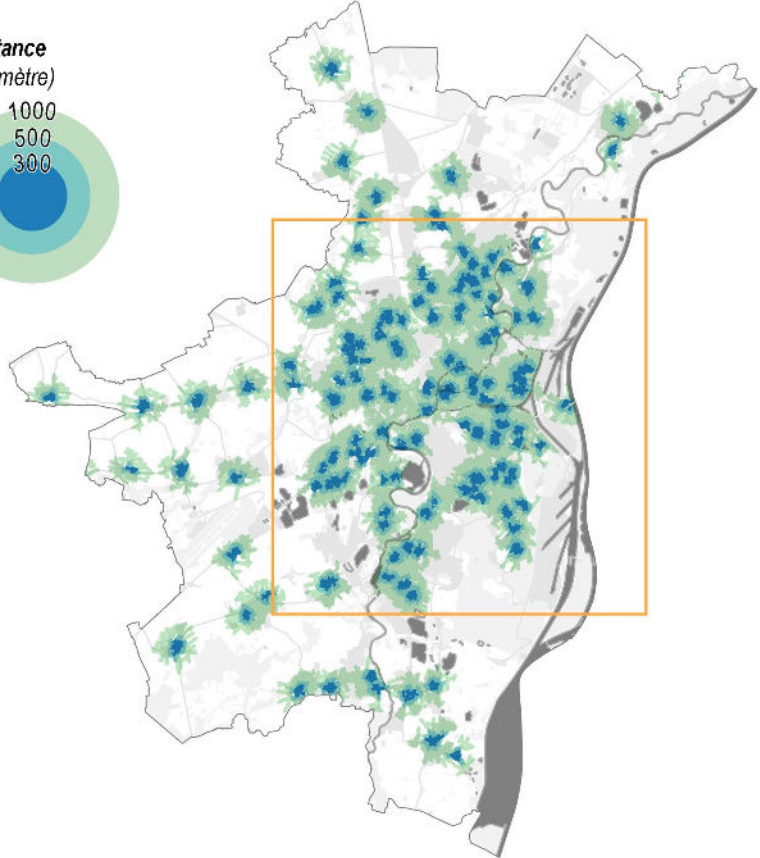
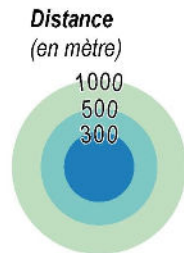
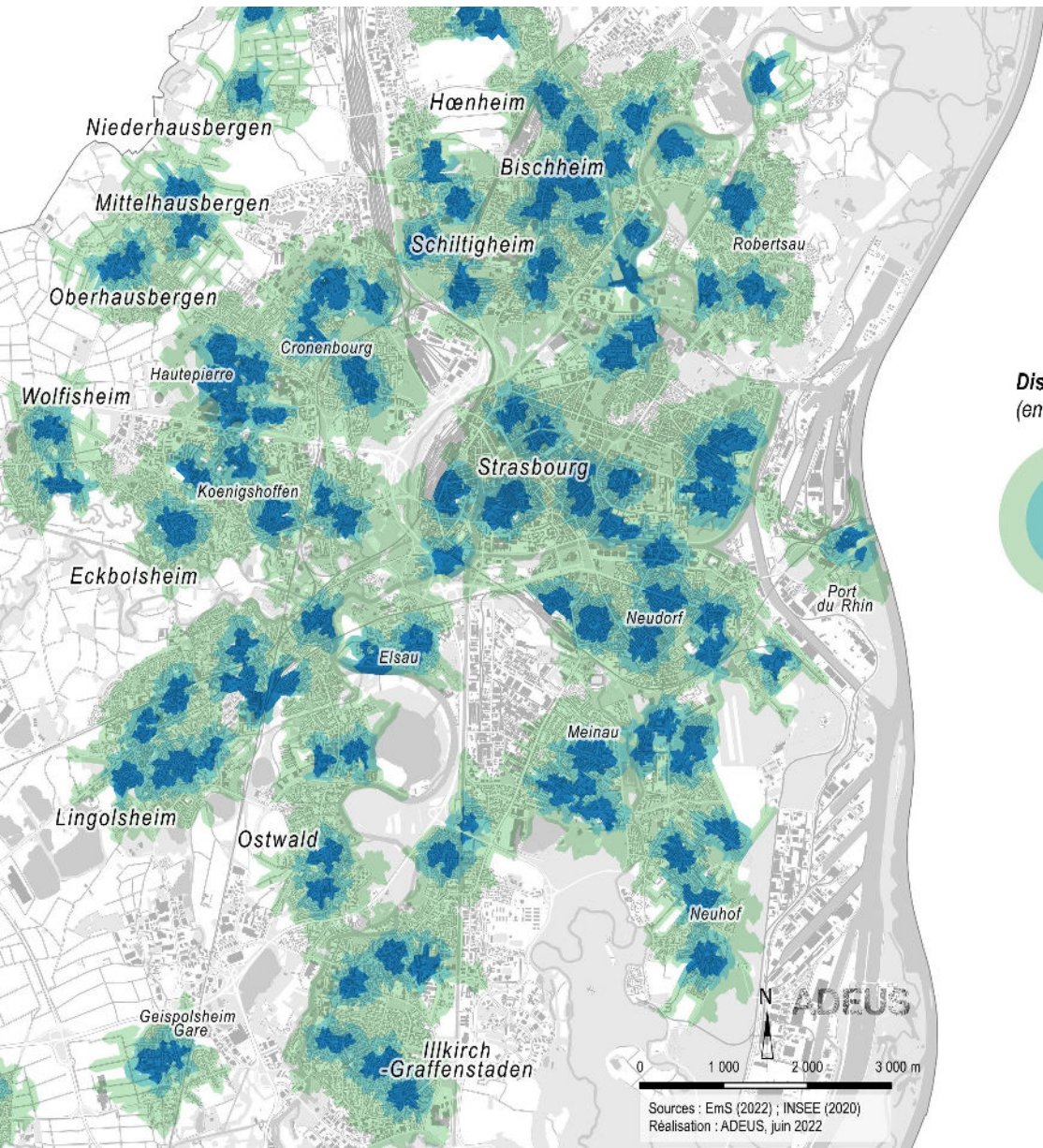
# Une métropole des proximités

## Education

Proximité à une école publique maternelle ou primaire

### Population desservie

| Distance | Population | Part métropolitaine |
|----------|------------|---------------------|
| 300 m    | 114 150    | 23 %                |
| 500 m    | 275 100    | 55 %                |
| 1 000 m  | 474 850    | 95 %                |



Sources : EmS (2022) ; INSEE (2020)  
Réalisation : ADEUS, juin 2022

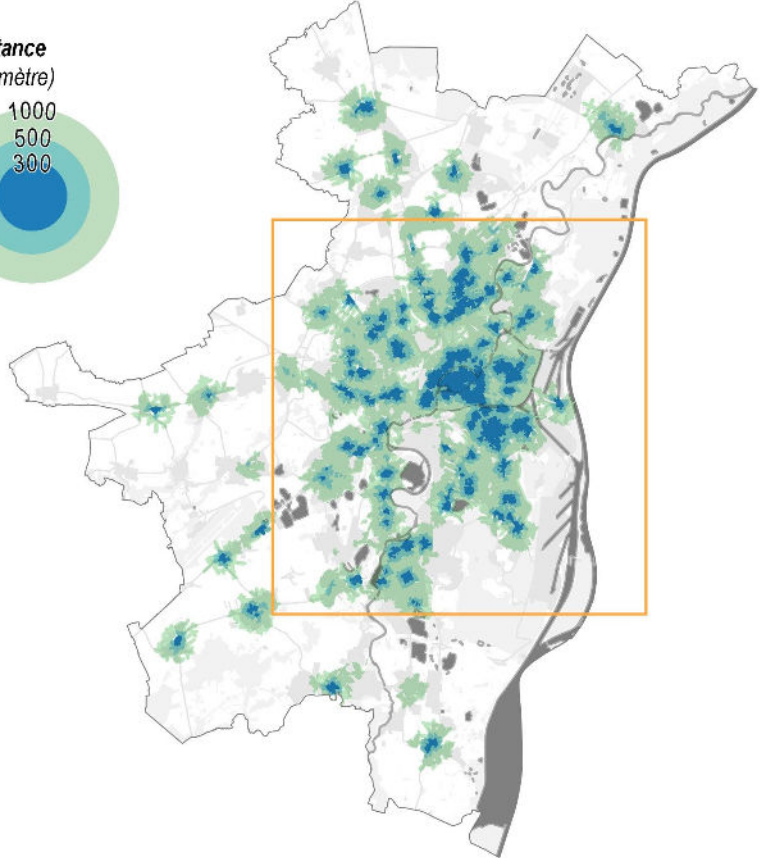
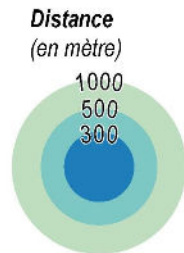
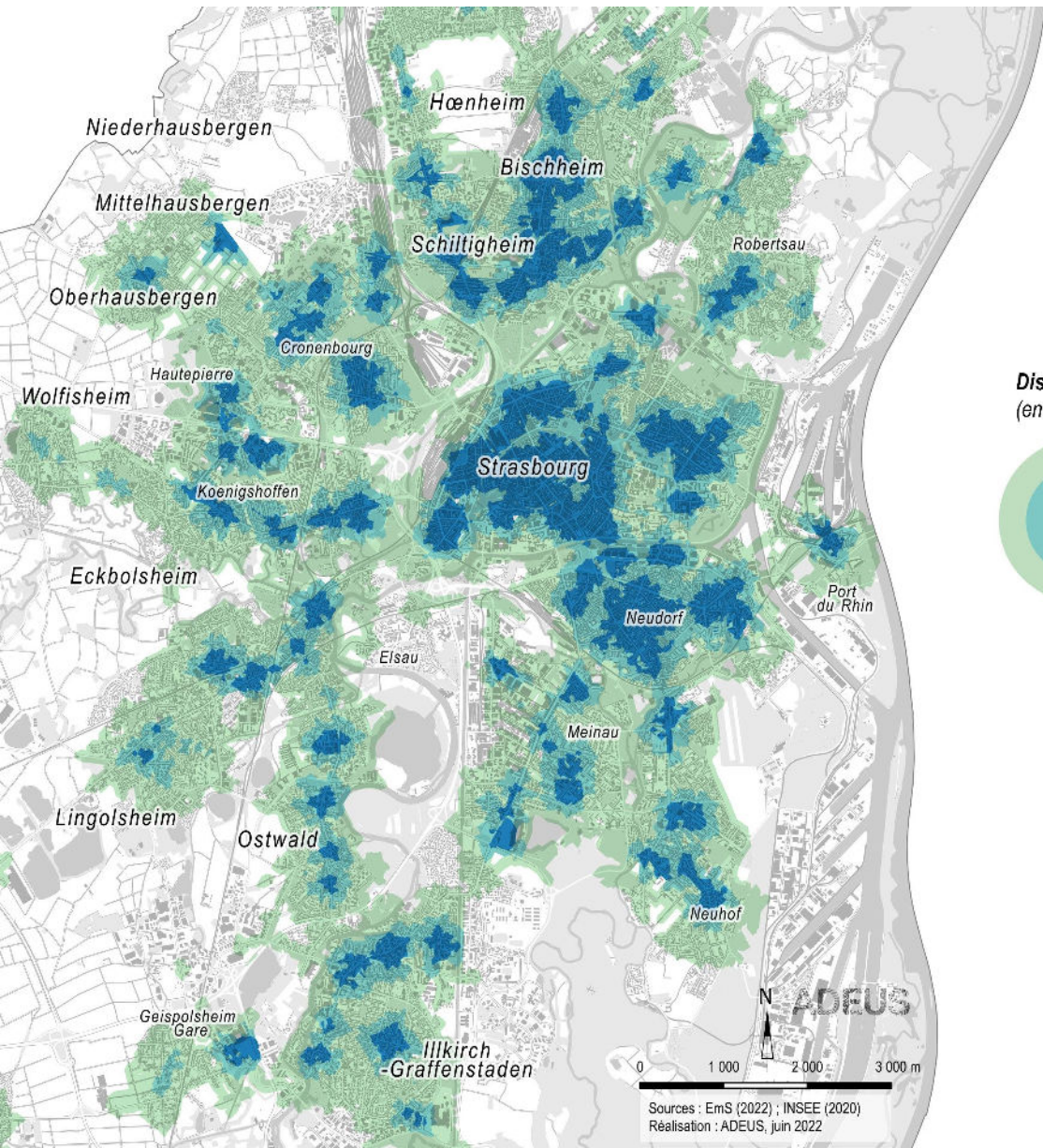
# Une métropole des proximités

## Alimentaire

Proximité à une boulangerie, et un commerce de détail ou un super/hypermarché

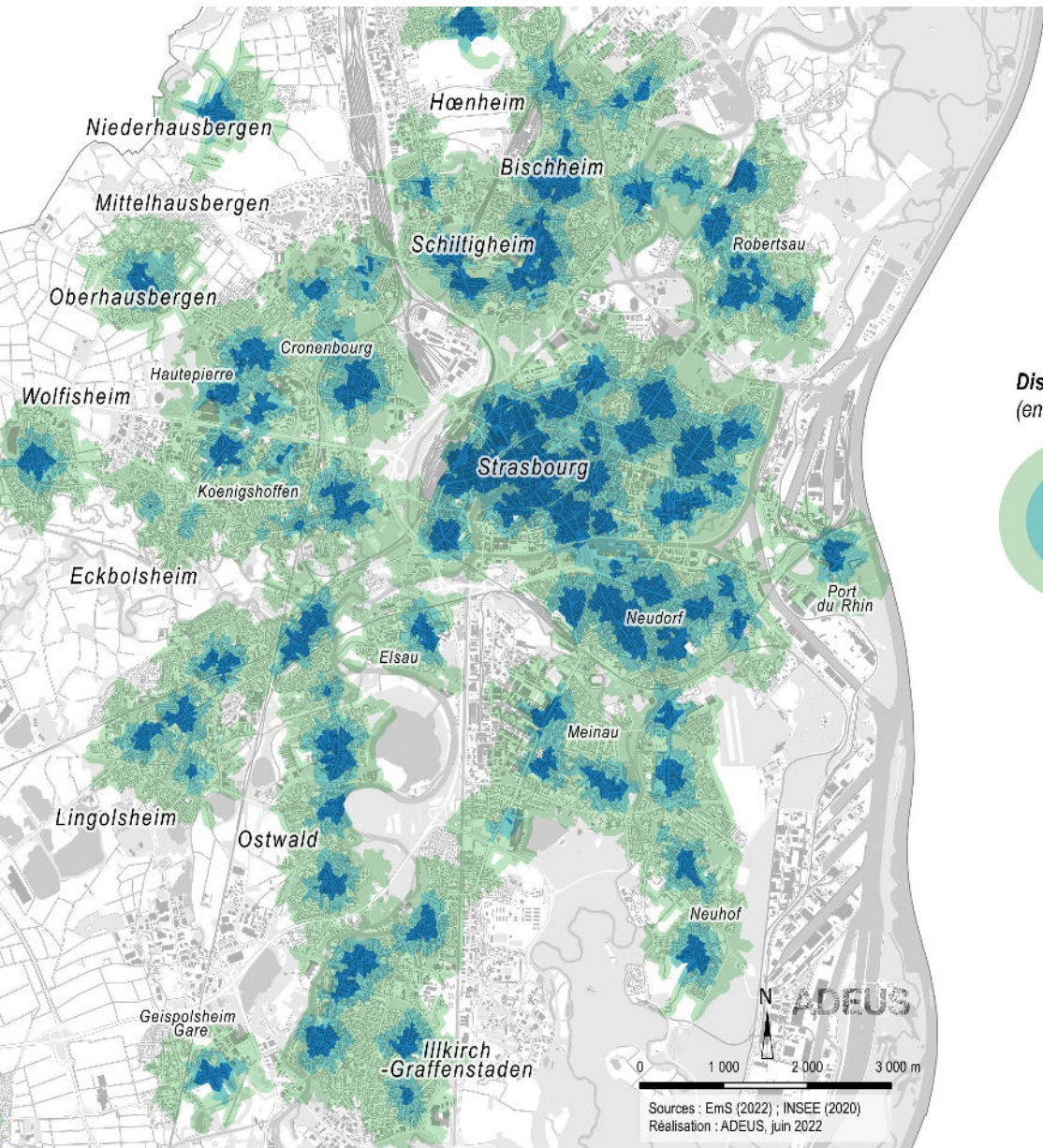
### Population desservie

| Distance | Population | Part métropolitaine |
|----------|------------|---------------------|
| 300 m    | 131 250    | 26 %                |
| 500 m    | 262 250    | 52 %                |
| 1 000 m  | 448 200    | 90 %                |



Sources : EmS (2022) ; INSEE (2020)  
Réalisation : ADEUS, juin 2022

# Une métropole des proximités

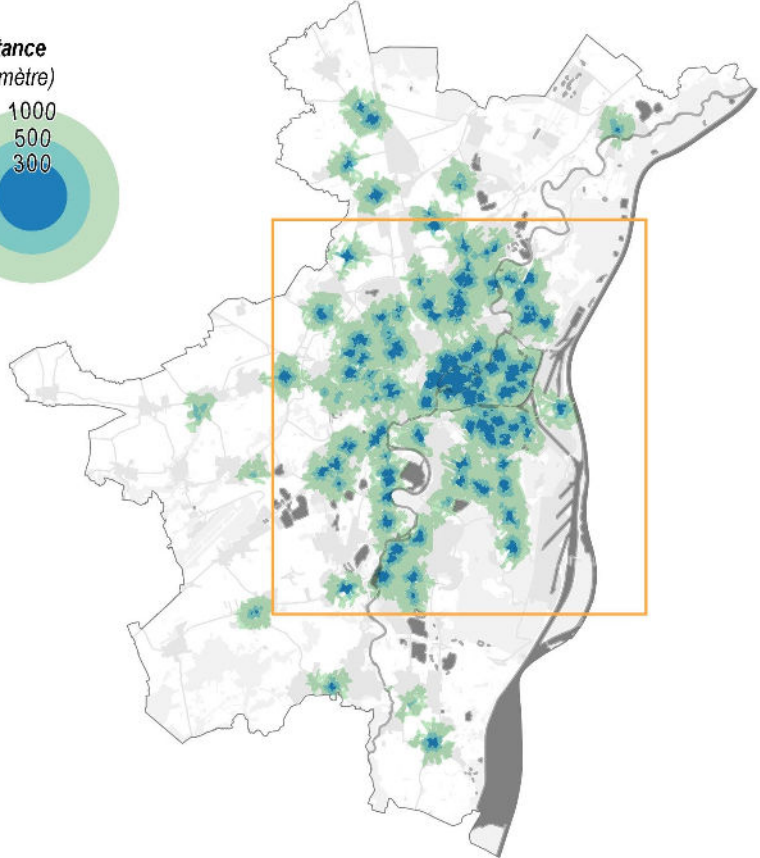
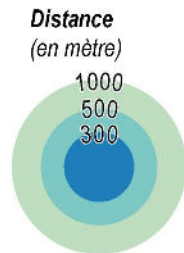


## Soin

Proximité à un cabinet de médecin généraliste et une pharmacie

### Population desservie

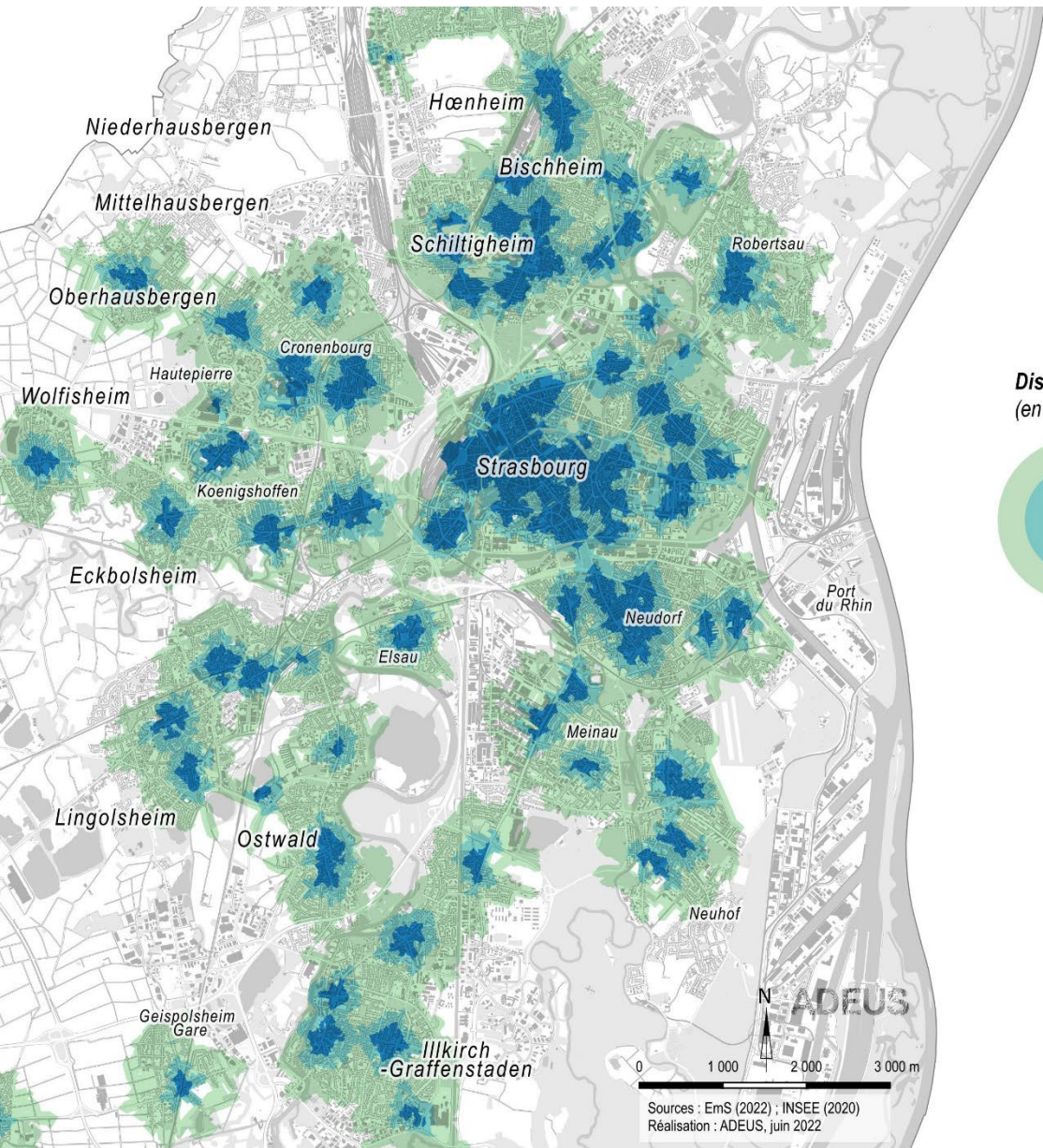
| Distance | Population | Part métropolitaine |
|----------|------------|---------------------|
| 300 m    | 113 400    | 23 %                |
| 500 m    | 266 350    | 53 %                |
| 1 000 m  | 445 900    | 89 %                |



Sources : EmS (2022) ; INSEE (2020)  
Réalisation : ADEUS, juin 2022



# Une métropole des proximités

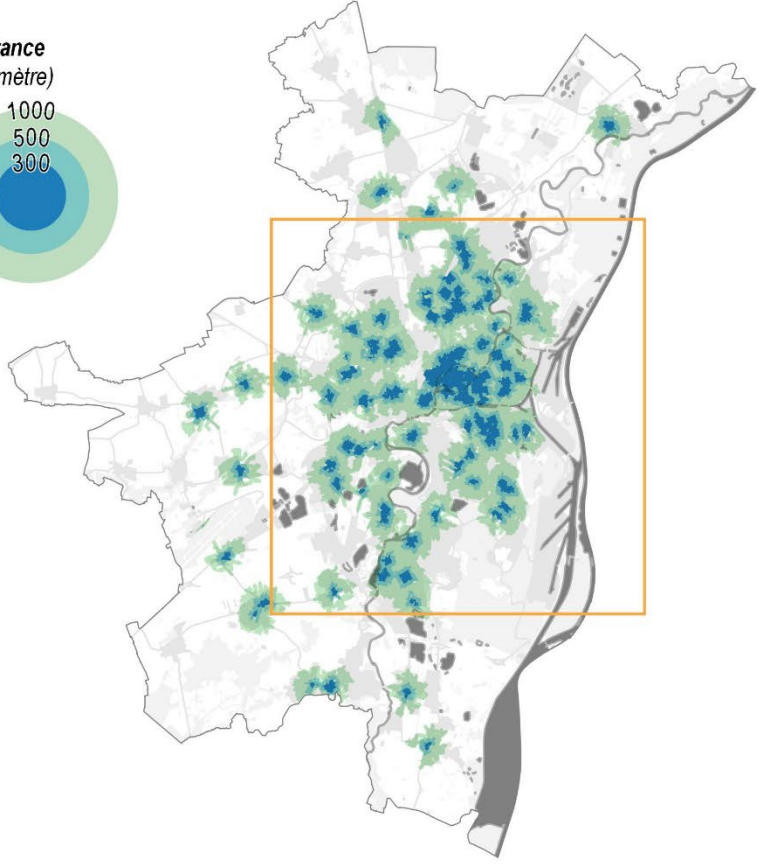
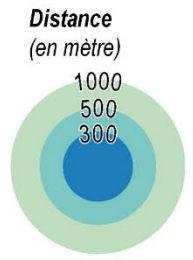


## Service de vie sociale

Proximité à un bar ou restaurant, et un bureau de tabac ou de presse

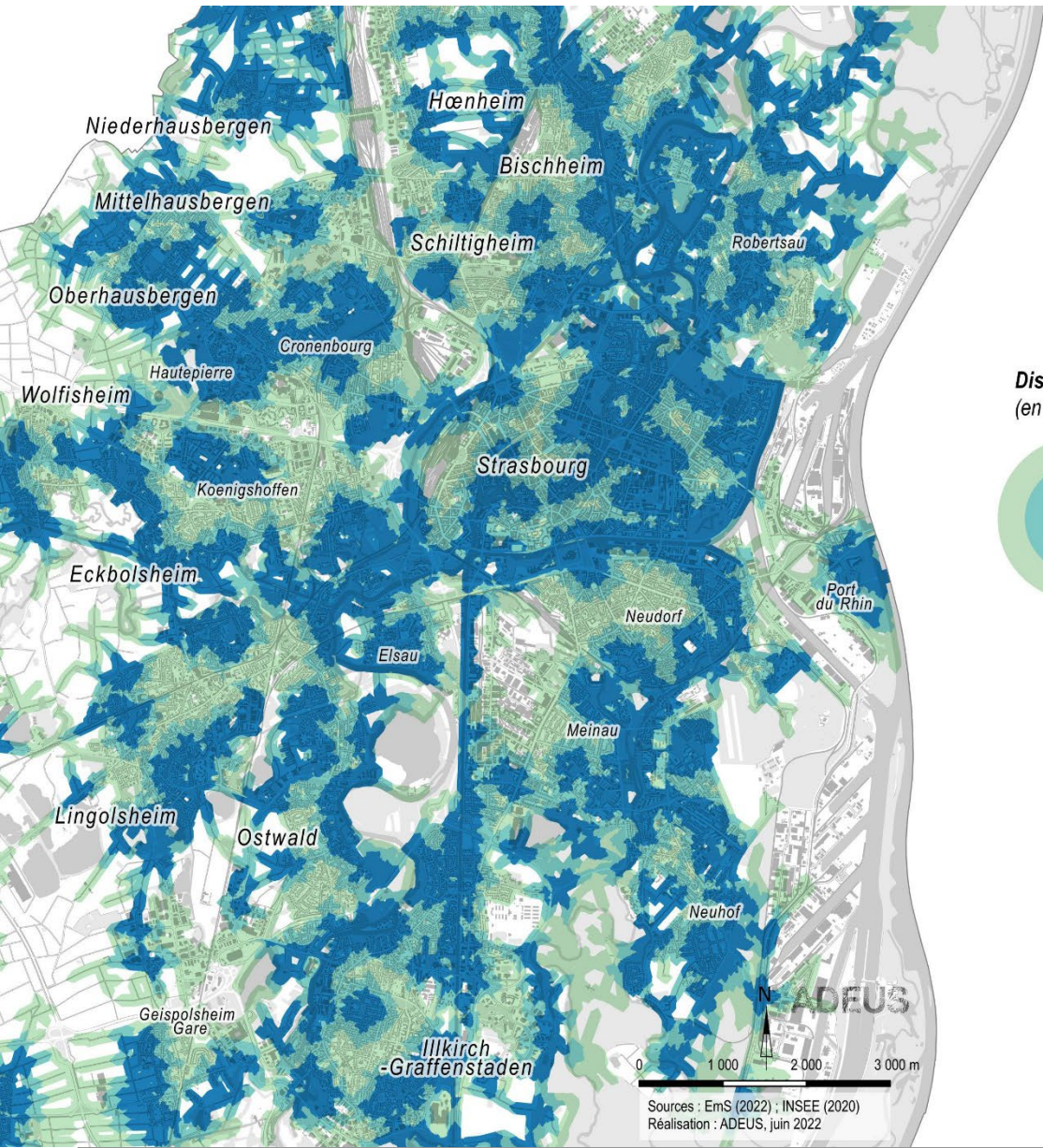
### Population desservie

| Distance | Population | Part métropolitaine |
|----------|------------|---------------------|
| 300 m    | 115 700    | 23 %                |
| 500 m    | 240 850    | 48 %                |
| 1 000 m  | 430 300    | 86 %                |



Sources : EmS (2022) ; INSEE (2020)  
Réalisation : ADEUS, juin 2022

# Une métropole des proximités

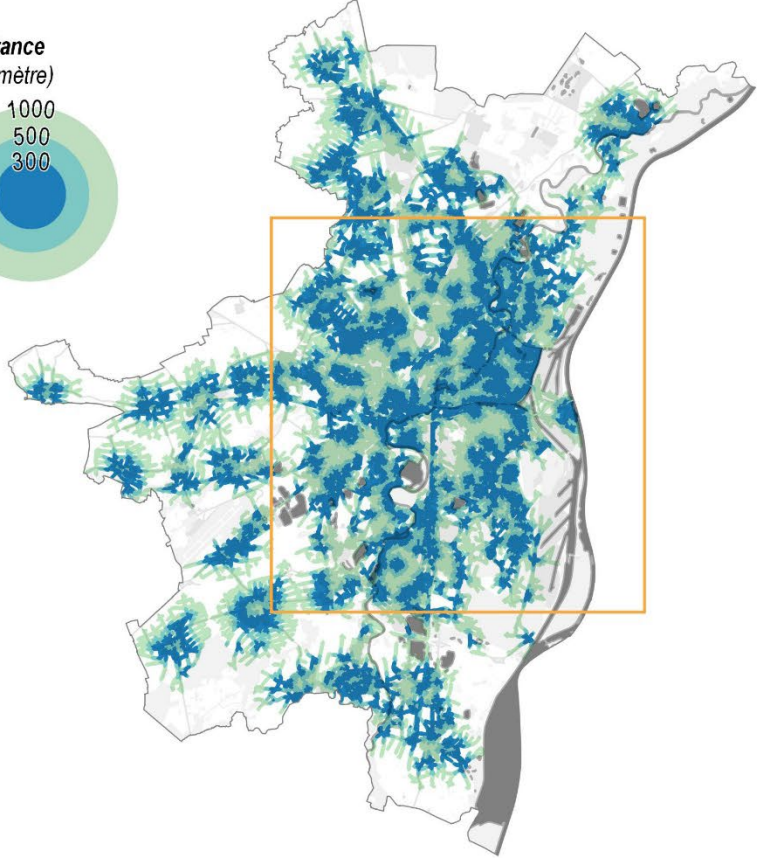
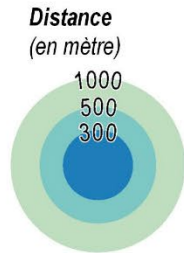


## Espace vert

Proximité à un parc ou jardin de plus de 0,5 ha

### Population desservie

| Distance | Population | Part métropolitaine |
|----------|------------|---------------------|
| 300 m    | 237 500    | 47 %                |
| 500 m    | 399 450    | 80 %                |
| 1 000 m  | 496 000    | 99 %                |

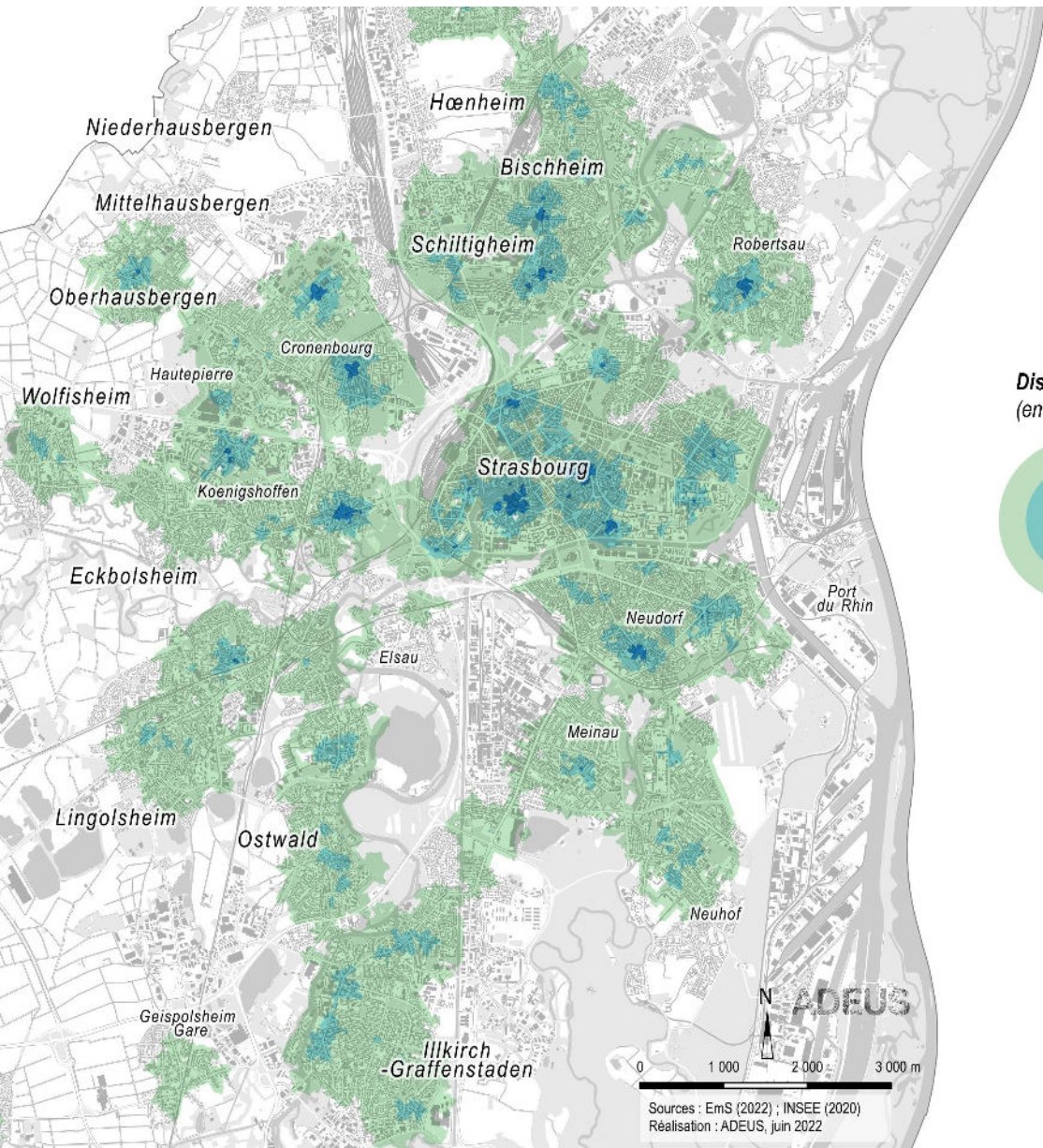


Sources : EmS (2022) ; INSEE (2020)  
Réalisation : ADEUS, juin 2022

# Une métropole des proximités

- \* **Les écoles**, étant un service public, **sont réparties de manière homogène** sur le territoire. La quasi-totalité des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg vit à moins d'un kilomètre d'une école.
- \* **Les autres services** (commerces alimentaires, soin, vie sociale) sont moins équitablement répartis sur le territoire. Ils **se situent principalement dans les centres urbains** (que ce soit de quartier ou de bourg) **ou encore le long d'axes structurants**.  
Pour autant, près de 90 % de la population vit à moins d'un kilomètre à pied de chacun de ces services.
- \* **La population de l'Eurométropole de Strasbourg bénéficie d'une très bonne proximité aux espaces verts**, facilitée par un maillage important et un réseau hydrographique dense. Il subsiste toutefois quelques poches urbaines carencées, notamment en première couronne.
- \* **La vie dans la proximité se définit comme la possibilité d'accéder à tous les services essentiels du quotidien à moins d'un kilomètre à pied**. Il s'agit donc de mesurer la part de population qui vit à proximité de tous ces services, et non pas à proximité d'un seul.

# Une métropole des proximités

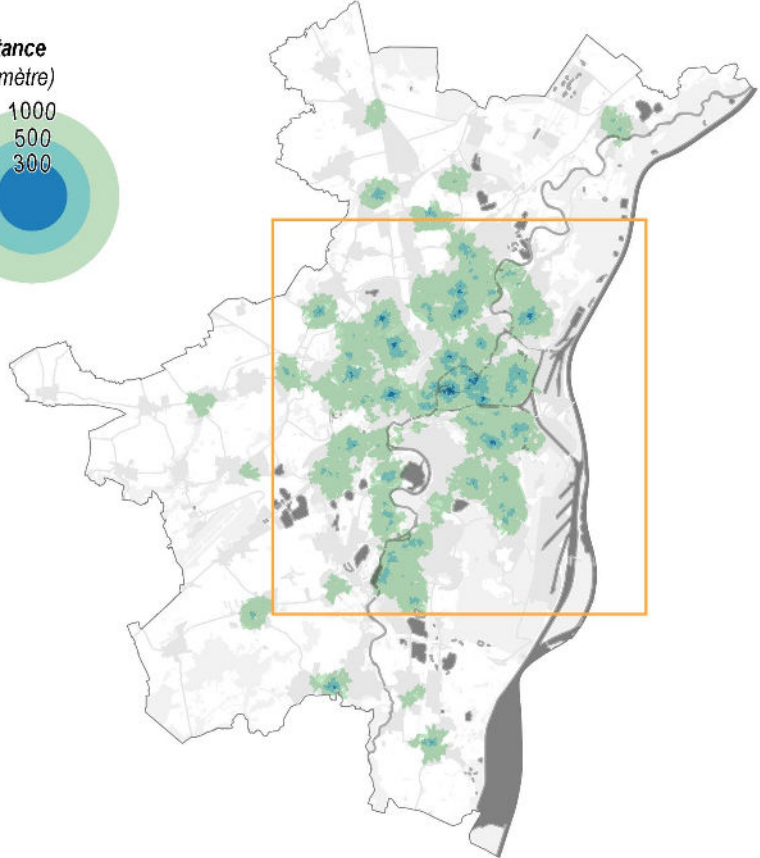
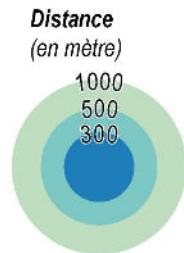


## 5 services

Education, alimentaire, soin, vie sociale et espaces verts

### Population desservie

| Distance | Population | Part métropolitaine |
|----------|------------|---------------------|
| 300 m    | 5 550      | 1 %                 |
| 500 m    | 90 850     | 18 %                |
| 1 000 m  | 395 600    | 79 %                |

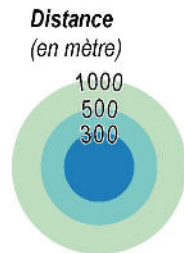
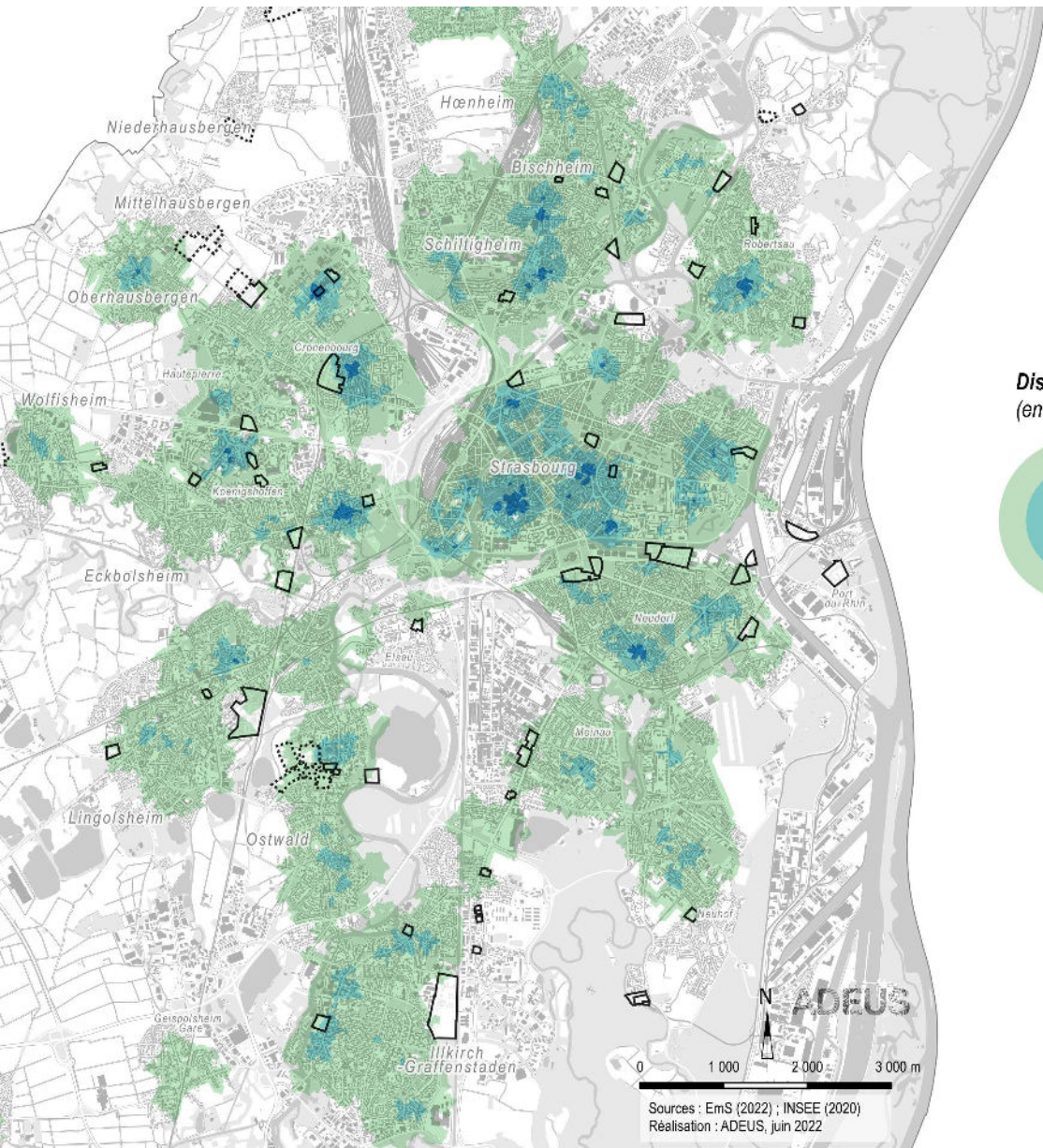


Sources : EmS (2022) ; INSEE (2020)  
Réalisation : ADEUS, juin 2022

# Une métropole des proximités

## Principales zones d'urbanisation

Proximité aux cinq familles de service des logements dans les principales zones nouvellement urbanisées



### Point de méthode :


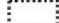
- Les opérations sorties avant ou pendant l'approbation du PLUi représentent environ 30 % des zones urbanisées identifiées.
- Seules les extensions de plus de 50 logements sont prises en compte.
- La quantification se fait sur le nombre de logements.
- Certains secteurs fonctionnent de fait dans la proximité par la mutualisation de certains services (Port du Rhin).
- Pour certaines opérations encore en cours, il est probable que l'achèvement de celles-ci permettra l'implantation de l'ensemble des services du quotidien.

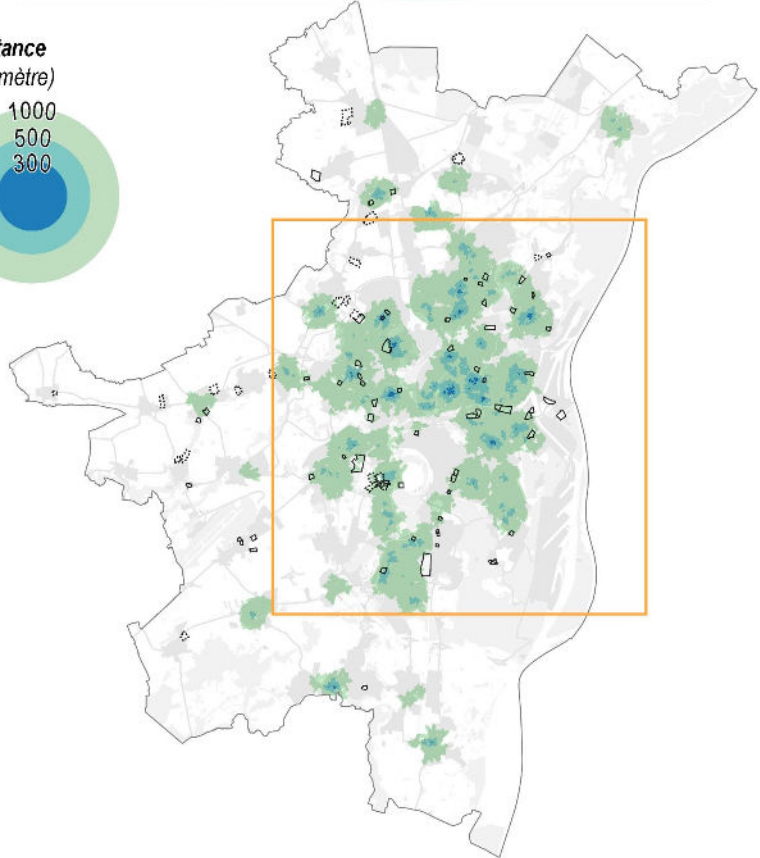
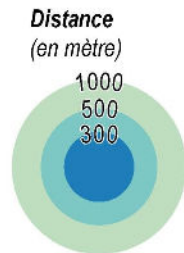
# Une métropole des proximités

## Principales zones d'urbanisation

Proximité aux cinq familles de service des logements dans les principales zones nouvellement urbanisées

**Logements compris dans la proximité**

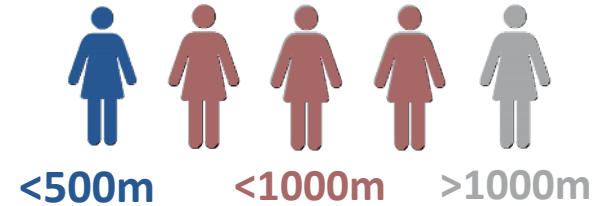
| Type d'urbanisation   | logements créés | % de logements dans la proximité |
|---|-----------------|----------------------------------|
| Densification  | 11 832          | 68 %                             |
| Extension      | 2 367           | 23 %                             |



Sources : EmS (2022) ; INSEE (2020)  
Réalisation : ADEUS, juin 2022

# Une métropole des proximités : qu'en retenir ?

- \* **80 % de la population de l'Eurométropole de Strasbourg vit dans la proximité.**



- \* Les services, pour la plupart privés, ont besoin d'un vivier de clients potentiels :
  - \* Une densité : 40 logements à l'hectare
  - \* Une masse critique : 1 000 logements
- \* La part des logements des principales surfaces d'urbanisation, se situant dans la proximité, varie fortement en fonction du type d'urbanisation :
  - \* 77 % des logements au sein de surfaces en extension ne sont pas dans la proximité ;
  - \* Au contraire deux tiers des logements au sein de surfaces en densification sont dans la proximité.
- \* Cela n'inclut pas les projets de moins de 50 logements, pour lesquels la portée « planificatrice » de la collectivité est moindre. Ces projets représentent pourtant 46 % des logements nouvellement créés, et la part d'entre eux se situant dans la proximité monte à 66 %, soit un chiffre similaire aux logements au sein de surface en densification.
- \* Ces éléments sont principalement quantitatifs et ne présagent pas nécessairement d'autres éléments plus qualitatifs. En effet, le choix du service peut se faire en fonction de son offre, et répondre à d'autres critères que la proximité au lieu de vie.



Agence  
d'urbanisme  
de Strasbourg  
Rhin supérieur

[www.adeus.org](http://www.adeus.org)

**Merci de votre attention**

Directeur de publication : Pierre Laplane, Directeur général  
Responsable éditorial : Yves Gendron, Directeur général adjoint  
Equipe projet : Stéphane Hamm (chef de projet), Benoît Vimbert,  
Antoine Frediani, Jean-Yves Sauter

PTP 2023 – Projet n° 3.2.1.13

ADEUS – Janvier 2024

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables  
sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)